



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 54277

Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes que suscite la non-prise en considération par le Gouvernement de l'accord du 6 juillet 2000 relatif à la réduction et à l'aménagement du temps de travail, s'agissant de la branche de l'aide à domicile. Devant les atermoiements et les incertitudes qui en résultent, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54277

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6686